

MAIRIE DE DOISSAT 24170

CONSEIL MUNICIPAL Compte Rendu de la Séance du 13 janvier 2018

Ouverture de la séance à 17h05

Secrétaire de Séance : Francine MAURY

Présents : Christian BOISSY, Francine MAURY, Alain WINGDICH, Stéphane LACOSTE, Jean-Marie GILET, Michel DUMAS, Jean-Pierre MORETTI

Excusés : Robert DAURIAT donne pouvoir à Christian BOISSY
Bruno LALLIER donne pouvoir à Francine MAURY
Francis RINGENBACH donne pouvoir à Alain WINGDICH

ORDRE DU JOUR

- Mr Le Maire demande au Conseil si celui-ci approuve de mettre la Délibération modificative à l'ordre du jour.
Accord à l'unanimité
- Collecte des bleuets du 11 novembre 2017. Merci à tous les donateurs, nous avons recueilli une somme de 63,50 €.
Le collecteur Mr Christian BOISSY faisant partie de la FOPAC remet cette somme à Mr Paul CHAUMEL qui en reversera 40% à la caisse locale et le reste à l'EPAC.
- Retrait de la commune du COUX ET BIGAROQUE-MOUZENS du SIVOM de BELVES par le biais d'une délibération pour rejoindre le SIVOM de ST CYPRIEN.
Passage au vote : vote à l'unanimité
- Délibération pour nouveaux statuts, modification des statuts et intégration compétence GEMAPI (Rivières - Ruisseaux)
Passage au vote : vote à l'unanimité
- La subvention de la piste forestière nous a été attribuée à hauteur de la somme de 46.000 €. Suite à l'acceptation de la Délibération modificative, nous pouvons effectuer un virement de crédit du compte « dépenses imprévues » vers le compte « Intérêts ».

DIVERS

- A la demande de Mr Jean Pierre DELFAUD, une vitrine sera posée à RUFFEL.
Accumulation d'eau au chemin du hangar de Mr Jean Pierre DELFAUD : voir pour des améliorations.
- Suite à la visite de Mr Sébastien VIDAL de la ComCom pour le hameau de Dieudet : Il n'y aurait pas de solution pour ralentir les véhicules.
- SIVOM ST POMPON : A la demande du SIVOM, Mr Sébastien VIDAL s'est rendu sur place pour évaluer les travaux à réaliser sur la route du trajet du bus scolaire pour un élagage en 2018 sur cette route devenue un peu dangereuse. Tous les propriétaires des bois concernés vont être mis au courant de cet élagage.
A signaler : Vitesse trop élevée pour le chauffeur du car qui emprunte ce trajet et également celui-ci ne doit pas aller chez l'habitant pour chercher l'enfant (faire

MAIRIE DE DOISSAT

24170

remonter l'information auprès de Mr Christian CRAMAREGEAS à la prochaine réunion).

- Formation « zéro » pesticide dans les cimetières, le mardi 6 février 2018, CNFPT Bordeaux Bastide, 71 allée Jean Giono, 33075 Bordeaux Cedex

Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 10 février 2018 à 17h00.**
Réunion préparatoire des adjoints prévue : Vendredi 02 février 2018

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h20.